

captifs, mais ils furent détrompés par la vigueur que déploya M. de Courcelles. Lisons le récit de M. Faillon à ce sujet :

“ Au retour du printemps de l'année 1671, le fleuve Saint-Laurent n'était pas plutôt libre par le départ des glaces, que le gouverneur monta à Montréal, suivi des officiers et des gentilhommes du pays, sans rien dire encore à personne de son dessein. Le motif avoué de ce voyage était de recevoir à Montréal les prisonniers Outaouas qu'il avait sommé les Iroquois de lui amener ; il en reçut en effet quelques-uns, et comme il avait promis aux Outaouas, qui devaient venir en traite, de les y voir, il fit quelque séjour à Villemarie pour les attendre. Jusque-là il avait tenu son dessein secret, de peur que si les Iroquois en avaient vent, ils n'allassent l'attendre dans les passages difficiles, pour tomber sur lui et ensuite sur les postes français. Mais étant à Villemarie, et avant l'arrivée des Outaouas, il déclara publiquement la résolution où il était de monter jusqu'au lac Ontario, non pas en canot d'écorce, mais en barque, afin de montrer aux Iroquois que quand il le voudrait, il pourrait mettre tout à feu et à sang dans leur pays. Dès qu'ils en eurent connaissance, les Sauvages, aussi bien que les Français, regardèrent un tel voyage comme impossible. M. de Courcelles, néanmoins, fit construire, alors même, un bateau plat de deux ou trois tonneaux, dont il donna le commandement au nommé Champagne, sergent de la compagnie de M. Pérot, et lui associa huit soldats pour le conduire. Plusieurs braves militaires, à Villemarie, voulurent partager les périls de cette hardie tentative et se joindre au gouverneur. De ce nombre, M. Pérot, gouverneur particulier de l'île de Montréal ; le gouverneur des Trois-Rivières, qui était alors M. de Varennes ; M. Charles Le Moyne de Longueuil ; M. de Laubia, capitaine d'une compagnie ; M. de la Vallière ; M. de Normanville. Enfin, quantité de jeunes gentilshommes du pays voulurent accompagner aussi M. de Courcelles, par honneur. M. Dollier, qu'il avait invité à les suivre en qualité de missionnaire, se joignit volontiers à eux pour faire les fonctions d'aumônier, et c'est lui qui nous a donné la relation détaillée de ce voyage. ”

M. Faillon, analysant le récit de M. Dollier, dit : “ Le 2 juin 1671, on partit de Villemarie, au nombre de cinquante-six personnes, ayant en tête deux trompettes, et on alla par terre jusqu'au lieu de la Chine, au-dessus du Saut Saint-Louis. Là, avant de commencer une navigation si dangereuse, chacun se fit un devoir de suivre l'exemple édifiant